

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE ORPC DU DISTRICT DE LAVAU-ORON

Procès-verbal de la séance du 21 mai 2026 à 19h. Grande salles – Les Cullayes

Présidence : M. Christophe Rebetez

1. Appel

Le Président ouvre la séance à 19h, en souhaitant la bienvenue aux Conseillères et Conseillers, aux Membres du Comité de direction ainsi qu'au Commandant intérim M. Olivier Pittier, à la grande salle, Les Cullayes

Nombres de délégué(e)s du pouvoir législatif présents : 13 délégué(e)s (59 voix).

Communes	Prénom, Nom	Nombre
Chexbres	Philippe Biavati	3
Forel (Lx)	Raynald Cordey	3
Jorat-Mézières	Andréa Carbonara	3
Lutry	Philippe Sandoz	11
Maracon	Daniel Jungen	1
Montpreveyres	Marco Mostacci	1
Oron	Patrick Minet	6
Puidoux	Raphaël Durgniat	3
Pully	Gérald Cuche	19
Rivaz	Massimo Marinelli	1
Saint-Saphorin (Lx)	Eric Fasquel	1
Savigny	Ralph Brühlmann	4
Servion	Hermann Olivetta	3

Nombres de délégué(e)s de l'exécutif présents : 9 délégué(e)s (9 voix).

Communes	Prénom, Nom	Nombre
Belmont-sur-Lausanne	Philippe Michelet	1
Chexbres	Jean-François Chevalley	1

Forel (Lx)	Roger Cordey	1
Jorat-Mézières	Sonia Hugentobler	1
Oron	Monique Ryf	1
Puidoux	Jean-Rémy Chevalley	1
Pully	Lydia Masméjan	1
Savigny	Jean-Claude Rochat	1
Servion	Yves Boand	1

Excusés :

Nombres de délégués du pouvoir législatif excusés ou absents :

Communes	Prénom, Nom	Nombre
Belmont-sur-Lausanne	Arnaud Jeandupreux	4
Bourg-en-Lavaux	Marc-Henri Duboux	6
Paudex	Valérie Santini	2

Excusés :

Nombres de délégué(e)s du pouvoir exécutif excusés ou absents :

Communes	Prénom, Nom	Nombre
Bourg-en-Lavaux	Jean-Paul Demierre	1
Lutry	Alain Amy	1
Maracon	Nicolas Fosserat	1
Montpreveyres	Carol Gachet	1
Paudex	Jean-François Spring	1
Rivaz	Jean-François Pugin	1

CODIR : Mme Nathalie Greiner

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Président met l'ordre du jour en discussion.

La parole n'est pas demandée.

Sans remarque, l'ordre du jour est **accepté** à l'unanimité.

3. Assermentations

Le Président annonce qu'il n'y a pas d'assermentation.

4. Acceptation du procès-verbal du 9 octobre 2025

Le Président soumet le procès-verbal de la séance du 9 octobre 2025, qui a été envoyé en même temps que la convocation pour cette séance, par courriel.

Il demande également s'il y a des remarques sur le procès-verbal.

M. Patrick Minet, Délégué du législatif de la commune d'Oron, ne comprend pas le nombre de des voix et des personnes présentes.

Le Président, répond qu'il y a un système de couleur pour le vote à main levée dans les enveloppes distribuée avant la séance. A ce jour, il n'y pas eu besoin d'utiliser ce système comme les votes sont souvent à l'unanimité.

Le Président remercie son auteure et propose de passer au vote.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité

5. Communications du Bureau du Conseil

Le Président annonce que le bureau s'est réuni le 28 avril dernier pour préparer cette séance et partager les macaronis faits au chauderon. Il remercie les membres du bureau pour le travail effectué et l'excellente collaboration.

6. Communications du Comité de direction

Le Président du Comité de direction, M. Jean-Marc Chevallaz donne lecture des communications suivantes :

« Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers intercommunaux,
Depuis le dernier CI du 9 octobre, le Comité de direction s'est réuni à une reprise le 26 mars afin de traiter des comptes et de la gestion 2025, ainsi que différents sujets.

A cela s'ajoute une séance avec les présidents de Codir et sept séances en bilatérale avec le Commandant ad intérim Pittier et une séance avec le Cdt Favre.

Avec les Présidents de Codir, nous avons pu assister à une session du Parlement vaudois et en particulier écouter les débats sur les importants investissements pour la rénovation du M2. Le Président du Grand Conseil nous a reçu pour une visite et avons pu partager un repas en sa compagnie. Cela a été l'occasion de discuter des sujets à venir tels que les investissements futurs dans le matériel que le Canton devra consentir et qui sont bien moindre que ceux du M2 mais non moins indispensable à la sécurité de notre population.

En octobre, je vous avais fait part de notre mécontentement quant à la décision unilatérale du Conseiller d'Etat de supprimer, avec effet rétroactif au 1er janvier 2025, la participation cantonale de CHF 15.00 au jour de service. Pour rappel, CHF 15.00 sont financés par le fonds cantonal alimenté par les communes et CHF 15.00 par le Canton. Au final, la non-participation du Canton représente un montant de CHF 350'000 sur son budget 2025 suite au train de mesures d'économies du Conseil d'Etat.

Je vous avais également informé, qu'afin de ne pas péjorer les exercices 2025 et 2026, j'avais proposé aux Présidents de se déterminer sur une utilisation du fonds cantonal à hauteur de

CHF 30.00 (au lieu des CHF15.00) en faveur des ORPC afin d'éviter des suppressions de cours. Cette proposition a été acceptée lors de notre rencontre du 10 novembre.

Du point de vue du personnel, je vous informe que nous avons mis un terme à la relation de travail avec le Commandant Favre, en bonne et due forme au 31 juillet, lors d'un entretien formel, lors duquel j'étais accompagné de Mme Passera, Responsable des Ressources Humaines de la Commune d'Oron.

Je la remercie pour ses précieux conseils et son suivi de la situation.

Nous formulons à Patrick Favre nos meilleurs vœux pour son avenir.

Ainsi, lors de sa prochaine séance du 11 juin, le Codir prendra les décisions nécessaires à la mise en place d'un nouvel organigramme dont les détails vous seront transmis ensuite. Mais je vous rassure, il ne devrait pas avoir de têtes inconnues au 1er juillet !

En ce qui concerne les comptes et la gestion 2025, le Conseil va en discuter à la suite de l'ordre du jour.

Monsieur le Président, je me permettrai de vous demander la parole dans les Divers ».

7. Communications du Commandant

M. Olivier Pittier, Commandant ad 'interim., donne les informations suivantes :

Informe de divers cours donnés depuis le début de l'année et formation des cadres. Le contrôle des sirènes s'est très bien déroulé ainsi que la collaboration avec la région d'Aigle district pour le cours antichute.

Diverses interventions en faveur de la collectivité à venir : Bicentenaire à Forel ; Tour de France ; Camp ARFEC.

Intervention situation d'urgence : Le G7 à Evian.

Un courrier a été envoyé aux communes au sujet des normes AEAI pour les abris PC utilisé à des fins civiles, le contrôle est de compétences des communes. C'est important de prendre en charge la sécurité.

Il rappelle que le site internet de l'ORPC et les réseaux sociaux pour suivre l'ORPC permettant d'avoir accès aux documents du C.I.

8. Préavis n° 01-2026 – Comptes 2025

Le Président passe la parole au rapporteur de la commission de gestion.

M. Gérald Cuche, Rapporteur de la commission de gestion, donne lecture du texte suivant :

« Comme mentionné dans le rapport de ce préavis 01-2026, établir un rapport sur l'examen des comptes de notre SDIS devient de plus en plus compliqué, ces comptes offrant un niveau de clarté élevé.

D'autre part le total des charges à financer par les communes se monte à CHF 1'529'531.36, le total des revenus à CHF 1'562'915.61 soit un excédent de revenu de CHF 33'384.25 qui sera restitué aux communes selon la clé de répartition établie sur les bases suivantes :

Le nombre d'habitants au 31 décembre, selon extrait de l'atlas statistique vaudois

30 % de la valeur ECA, fournie par l'ECA

La surface de la commune en ha.

Dernière information :

Le coût par habitant pour l'exercice 2025 est de CHF 28.73, en légère diminution par rapport à celui de l'exercice 2024 qui était de CHF 28.90. Il est à noter que ce coût inclut l'attribution au fond de réserve de CHF 150'000.00, une attribution décidée depuis la constitution de l'Association intercommunale du SDIS Ouest Lavaux.

Merci de votre attention et je laisse le soin au président du conseil intercommunal de procéder au vote sur la base des conclusions telles que mentionnées dans ce préavis ».

Le Président remercie la commission qui a œuvré à ce rapport et donne lecture des conclusions du rapport et ouvre la discussion.

M. Patrick Minet, Délégué du législatif de la commune d'Oron, constate que le rapport de la commission n'a pas été lu, il avait déjà fait cette remarque par rapport au règlement.

Le Président, répond que le résumé est accepté comme le rapport a été envoyé par courriel aux délégués. La parole n'est pas demandée. Il clôt ce point de l'ordre du jour et passe au vote.

**Le préavis n° 01-2026 – Comptes 2025
est accepté à l'unanimité.**

9. Préavis n° 02-2026 – Rapport de gestion 2025

Le Président passe la parole au rapporteur de la commission de gestion.

M. Gérald Cuche, Rapporteur de la commission de gestion, donne lecture du texte suivant :

« Nous tenons à souligner le rapport d'activités tel qu'il nous a été présenté est très complet et rédigé de telle manière que la formulation de questions sur son contenu n'est pas nécessaire.

Toutefois, comme il est d'usage, pour la commission de gestion, de rédiger un rapport, diverses questions ont été adressées au Commandant Sébastien Baehler concernant la relève des cadres dirigeants, la planification des exercices, les formations complémentaires.

Une autre question a été posée concernant le détail d'une intervention techniquement complexe.

Nous remercions le commandant pour nous avoir fourni des réponses détaillées à ces diverses questions complémentaires.

Dernier dossier concernant l'actualisation des dossiers d'intervention, nous constatons que c'est un sujet de grande préoccupation, qui est en permanence mis à l'ordre du jour.

Il est rassurant de constater que les dossiers existants d'établissements publics sont à jour.

Merci de votre attention et je laisse le soin au président du conseil intercommunal de procéder au vote sur la base des conclusions telles que mentionnées dans ce préavis ».

Le Président remercie la commission qui a œuvré à ce rapport et donne lecture des conclusions du rapport et ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

Il clôt ce point de l'ordre du jour et passe au vote.

**Le préavis n° 02-2026 – Rapport de gestion 2025
est accepté à l'unanimité.**

12. Divers et Propositions individuelles

Le Président ouvre la discussion.

M. Gérald Cuche, Rapporteur de la commission de gestion, donne lecture du texte suivant :

« Pour conclure aujourd'hui les membres de la commission de gestion ont terminé leur mandat pour cette législature. Il n'est pas certain, pour diverses raisons, que tous les membres du conseil intercommunal et de la commission de gestion en particulier siègent à nouveau au sein du conseil intercommunal du SDIS Ouest Lavaux dans le cadre de la nouvelle législature. Pour moi comme pour d'autres je présume, ce fut un réel plaisir de siéger au sein de ce conseil intercommunal et plus particulièrement d'adresser notre reconnaissance pour tout le travail fourni par les différents acteurs du SDIS Ouest Lavaux.
Merci pour tout et continuez dans la dynamique qui est la vôtre ».

M. Jean-Marc Chevallaz, Président du Comité de direction, donne lecture de son intervention :

« Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers intercommunaux,

Avant de clore cette séance, qui marque également la fin de la législature 2021-2026, je souhaite adresser quelques mots de remerciements.

Durant ces cinq années, notre association intercommunale a pu compter sur votre engagement, votre intérêt pour les enjeux de sécurité et votre soutien constant aux activités de l'ORPC Lavaux-Oron.

Les années que nous venons de traverser n'ont pas toujours été simples. Elles ont été marquées par des évolutions importantes, par des réflexions stratégiques concernant l'avenir de la protection civile, mais aussi par un contexte sécuritaire en mutation permanente.

Dans ce cadre, votre présence, vos échanges et vos décisions ont permis à notre organisation de poursuivre ses missions avec stabilité, cohérence et confiance.

Au nom du Comité de direction, je tiens à vous remercier sincèrement pour la qualité des débats, pour l'esprit constructif qui a animé nos travaux et pour la confiance témoignée envers notre ORPC.

Je remercie également les représentantes et représentants des communes pour leur attachement à une protection civile proche du terrain, efficace et au service de la population.

Enfin, j'adresse mes remerciements à l'ensemble des membres du Comité de direction, aux collaboratrices et collaborateurs de l'ORPC ainsi qu'à tous nos partenaires sécuritaires pour leur engagement tout au long de cette législature.

Les défis à venir seront nombreux, mais je suis convaincu que les bases construites ensemble ces dernières années permettront à notre organisation de continuer à évoluer avec sérieux, professionnalisme et détermination.

Je formule mes meilleurs vœux de succès aux futures autorités et souhaite que le même esprit de collaboration, d'engagement commun au service de la sécurité et de la qualité de vie dans notre région puisse continuer.

J'en ai terminé M. le Président ».

M. Patrick Minet, Délégué du législatif de la commune d'Oron, revient sur son intervention précédente au sujet de la lecture du rapport. Il rappelle l'art. 64 de notre règlement et il espère que cela va évoluer pour la prochaine législature.

Le Président adresse ses remerciements à la secrétaire du Conseil Intercommunal, Mme Lorriane Bard, pour le travail effectué durant cette législature. Il lui remet un bouquet de fleurs.

Au nom du bureau, Le Président remercie les personnes présentes d'être venues. Il remercie la commune de Servion pour la mise à disposition de la salle et de l'apéritif qui suivra. Il souhaite à toutes et tous une bonne soirée

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19h28.

Le Président		La Secrétaire
Christophe Rebetez		Lorraine Bard
		

Fait, le 02.06.2026

Distribution :

- Aux Conseillères et Conseillers
- Aux Membres du Comité directeur
- A la Préfecture
- A la Bourse d'Oron, Madame Ariane Jordan
- Au Commandant